

INTERCLUBS WALLONIE-BRUXELLES

SAISON 2026-2027

REDACTION DES FEUILLES DE MATCH.

La feuille de match doit être rédigée en triple exemplaire. L'originale (feuille blanche) doit être conservée, pour consultation éventuelle par l'AFTT, jusqu'en fin de saison, la première copie est donnée au club visiteur et la deuxième copie reste au club visité.

COMMUNICATION DES RESULTATS.

Ceux-ci seront obligatoirement encodés, par le club visité, via le serveur de la fédération **avant 8h00 le dimanche matin**. Vous trouverez le bouton de connexion dans votre espace personnel.

Pour information, le défaut d'encodage (résultat non communiqué) est pénalisé d'une amende de **15,00 €/résultat**.

De même, l'encodage d'un résultat inexact est passible d'une amende.

ENCODAGE DES FEUILLES DE MATCH.

Cet encodage, par le club visité, est également obligatoire et la procédure est la même que pour la communication des résultats et doit être réalisée **avant le mercredi 12H00**.

Le défaut d'encodage du résultat sera pénalisé d'une amende de **15,00 €/résultat**. Attention, en cas de forfait simple ou général, de l'une des deux équipes, les deux clubs sont tenus d'encoder la composition de leur équipe respective pour la même échéance.

L'ENVOI DES FEUILLES DE MATCH EST INUTILE SAUF EN CAS DE REMARQUE.

L'original de la feuille de match ne devra être **expédié qu'en cas de remarque** sur la feuille ; dans ce cas la feuille devra parvenir pour le mercredi la date suit la rencontre à la responsable du contrôle interclubs :

Nathalie ALEXANDER, Rue Audrey HEPBURN, 10/7, 1090 JETTE.

Les feuilles litigieuses seront de préférence scannées et envoyées par mail à :

nath.alexander14@gmail.com

EN CAS DE LITIGE, SI UN SCAN DE LA FEUILLE EST ENVOYÉ, IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE D'EXPÉDIER LA FEUILLE ORIGINALE PAR COURRIER !

REMISE D'UNE RENCONTRE D'INTERCLUBS.

1) En cas d'intempérie : uniquement sur décision du responsable de l'Interclubs Wallonie-Bruxelles :

Guy **BERTRAND**, rue Cornuterre, 3, 6900 MARCHE-EN-FAMENNE.

Tél. 084 / 31 50 47 – Gsm 0495 / 18 68 28 – Email : guybertping@gmail.com.

2) En cas de sélection d'un joueur/d'une joueuse : la demande du cercle sportif devra être introduite auprès de Guy **BERTRAND** dans les trois jours qui suivent la notification officielle de la sélection et au moins deux semaines avant la date prévue pour la rencontre.

AVANCEMENT OU DECALAGE D'UNE RENCONTRE D'INTERCLUBS.

Le mail d'accord entre les deux clubs devra être adressé au moins 48 H avant la rencontre à Guy **BERTRAND** et à Nathalie **ALEXANDER**.

INFORMATIONS ET RECLAMATIONS CONCERNANT LES AMENDES.

Nathalie ALEXANDER, Rue Audrey HEPBURN, 10/7, 1090 JETTE.

Tél. : 0477/35 83 46 – Email : nath.alexander14@gmail.com